

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 279**présenté par
M. Bridey
-----**ARTICLE 35**

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« et suivants »

les mots :

« à L. 461-3 et L. 461-5 à L. 461-6 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.